

POUR LES CULTIVATEURS

Semez la meilleure variété

L'enquête de 1913 sur l'état des graines de céréales et de lin employées sur les fermes canadiennes démontrent que la variété de 34 pour des 2065 échantillons recueillis était inconnue des cultivateurs. Les variétés de céréales diffèrent dans l'époque de maturité, le rendement, la force de la paille, le pourcentage de balle dans l'avoine et la durée dans les blés. Les trois plus grands rendements d'avoine obtenus à chaque station expérimentale du Dominion en 1912 donnèrent une moyenne de 33 minot de plus à l'acre que les plus petits. Les expériences ont prouvé que quatre ou cinq variétés d'avoine conviennent à toutes les conditions au Canada, et cependant dans un seul district on a trouvé 40 cultivateurs cultivant 17 variétés différentes. Chaque district ne devrait produire que la variété la mieux adaptée au sol, au climat et aux marchés.

Division des semences,
Ottawa

Culture de plantes fourragères

Les fermes expérimentales fédérales ont, l'année dernière comme par le passé, cultivé différentes espèces de plantes fourragères dans le but de connaître leur valeur relative. Ces essais ont été fait en double en 1913 par le service des plantes fourragères, à la ferme expérimentale centrale et aux fermes annexes, sur toute l'étendue du Canada. Ils portaient sur onze variétés différentes de blé d'Inde, dix-neuf variétés de navets, treize variétés de betteraves fourragères et six variétés de betteraves à sucre. Les essais de plantes légumineuses, luzerne et trèfles et graminées comportaient un programme de cultures améliorantes, en vue d'obtenir des espèces rustiques productives, de qualité supérieure. Ils comportaient aussi des expériences sur le mil, le dactyle, pétonné, le raygrass de l'ouest et certaines herbes sauvages. Le bulletin No 76 que vient de préparer M. O. Malte, Ph. D., agronomiste du Dominion et les régisseurs des fermes et stations expérimentales annexes, présente, sous forme sommaire, les résultats les plus importants de la saison. Pour obtenir gratuitement ce bulletin s'adresser au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

De l'utilité et des avantages de garder du bétail sur une ferme

Les avantages de garder du bétail sur une ferme sont multiples, règle générale, mais quand il s'agit d'une ferme éloignée des centres commerciaux, le cultivateur y trouvera non seulement des avantages; s'il veut retirer les meilleurs revenus de sa ferme il doit considérer comme une nécessité de garder du bétail et en aussi grande quantité qu'il pourra maintenir en bonne condition. En général sur une ferme il est avantageux de garder un bétail varié tel que vaches, moutons, cochons, etc., mais aussi il se rencontre beaucoup de fermes dont le sol est dans de conditions toutes particulières et, sur ces dernières, il n'est pas pratique de garder beaucoup de variétés de bétail, car elles ne pourraient être gardées avec profit. Il en est du bétail comme de la culture du sol: il faut les plantes qui réussissent le mieux tout comme il faut garder sur une ferme la sorte de bétail qui peut rapporter des profits où d'autres ne pourraient être gardés qu'avec perte.

Ainsi, par exemple, un cultivateur qui possède une terre fertile produisant abondamment diverses plantes fourragères et pour le pâturage et pour l'hivernement, pourra garder avec avantage des vaches laitières et des cochons, et en retirer de bons revenus; tandis que celui qui a à exploiter une terre montagneuse, rocheuse, graveleuse ou sablonneuse, par conséquent peu fertile, n'aura pas d'avantage à garder des vaches laitières ni beaucoup de cochons. Il pourra quelquefois faire de l'élevage pour la boucherie; mais sur un sol relativement pauvre et difficile à cultiver parce qu'il s'y rencontre des montagnes, des ravins ou des roches, il sera plus avantageux de garder des moutons, des chèvres, qui pourront aisément parquer dans tous ces endroits difficiles d'accès, y trouveront toujours diverses plantes suffisant à les tenir en bon état, mais non convenable pour les vaches laitières, par exemple, lesquelles ont besoin pour donner beaucoup de bon lait d'avoir accès à un gras pâturage.

Alph. POIRIER
Cultivateur, Normandin

Abonnez-vous au
"Madawaska"

La graine de navets

Les cultures de navets et autres racines couvraient une étendue de 175,000 acres au Canada en 1914 et donnèrent un rendement de 69,000,000 minots évalué à \$18,948,000. Voici le tableau des importations de graine de navets pour l'année finissant le 31 mars:

	Livres	Valeur
Royaume-Uni	1,123,058	\$ 95,471
Etats-Unis	62,818	5,023
France	126,687	10,454
Hollande	24,162	16,837
Autres pays	39,618	3,071

Total 1,377,323 \$ 130,874

Il y a lieu de croire qu'une partie de la graine de navets importée du Royaume-Uni a été cultivée sous contrat sur le continent. La rareté de la main d'œuvre et le besoin de produits alimentaires laissent à supposer la quantité de semences qui pourront être obtenues d'Europe pour l'usage du Canada en 1916.

Criblures comme aliment à bétail

Les criblures des éleveurs terminaux à Fort William et Port Arthur sont composées de grain d'avoine, de blé, d'orge, et de lin séchés et cassés, avec une proportion variable de graines de différentes espèces de mauvaises herbes. Dans un huitième d'once de criblures grossièrement moulues il y avait 233 graines d'herbes dangereuses et 484 d'autres espèces de mauvaises herbes. Mais quand les graines les plus petites ont été enlevées, la vitalité de toutes celles qui restent est facilement détruite par la mouture. Les mauvaises graines les plus petites, comprenant de 30 à 40 pour cent de la totalité, ne sont pas complètement moulues par les moulins ordinaires et on croit que quelques unes d'entre elles sont enroulées dans les autres. Les petites graines nuisibles ont été séparées et que le reste a été finement moulu, les criblures font un aliment peu coûteux et nutritif.

Division des semences,
Ottawa

Graines de mauvaises herbes dans les aliments à bétail

Le son, le petit son, et le grain concassé sont quelquefois contaminés par des criblures moulues avec lesquelles ils sont mélangés dans les moulins à farine. Sur 396 échantillons recueillis dans tout le Canada en 1913 par le Ministère du Revenu de l'Intérieur, 140 contenaient une moyenne de 57 graines de mauvaises herbes dangereuses par livre, et il ne s'en trouvait que 144 absolument exemptes de mauvaises graines vivantes. Un échantillon de grain concassé contenait 1104 graines de mauvaises herbes dangereuses par livre. Le bulletin No. 255 du Ministère du Revenu de l'Intérieur donne les noms et les adresses des manufacturiers et la qualité de leurs produits.

Division des semences,
Ottawa



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1914.
Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Connors N. B. 12.45 p. m.
Mixte: Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Connors N. B. 8.35 p. m.
Express: Dép. Connors N. B. 3.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.
Mixte: Dép. Connors N. B. 7.00 p. m. Arr. Riv. du Loup 4.30 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à G. G. Grundy, Gérant général, F. X. Béanger, Agent général, Passagers et fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.
Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.
In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section along side his homestead. Price \$5.00 per acre.
Duties—Six months residence in each of three years after certifying homestead patent; also 20 acres extra cultivation. Pre-emption patents may be obtained as soon as homestead patent on certain conditions.
A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$5.00 per acre. Duties—Must reside six months in each of three years, cultivate 20 acres and erect a house worth \$500. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.
W. W. CORY, G.M.C.
Deputy of the Minister of the Interior
N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—4188.

GRANDE SOIREE DE CARTES

Donnée par les membres de la
Société l'Assomption

Lundi, le 15 Février 1915

Dans le haut du magasin de
M. Régis A. Cyr, St-Basile.

Nous invitons le public de tous les alentours à se rendre en foule le soir du lundi gras.

De riches cadeaux seront offerts aux gagnants; il y aura musique, chant.

Admission = 25 cts.

SO' VENIR DE FAMILLE

Important Registre Familial

Prix: l'exemplaire, 10c.
Le cent: \$8.00

S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.
n. 5-6 m

RESTAURANT

Salle à Diner
Repas à Toute Heure
Cuisine de Première Classe
Service de Premier Ordre
Pâtisseries de toutes sortes dé-livrées sur commande

UNE VISITE EST SOLLICITEE
CHEZ
JOHN E. AUBEE
Rue Victoria,
EDMUNDSTON, N. B.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES
Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

Travail Rapide et Soigné.

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"